

Contexte et objectifs

Sous le double effet de la montée en puissance des dispositifs de démocratie participative d'une part, et des politiques nationales et européennes d'ouverture de la recherche d'autre part, on assiste aujourd'hui à de profondes transformations des rapports entre sciences et sociétés qui se veulent plus coopératifs comme le souligne au niveau national le rapport Houllier sur les sciences et recherches participatives paru en février 1 2016.

Dans ce rapport, les sciences participatives sont définies comme les formes de production de connaissances scientifiques auxquelles des acteurs non-scientifiques-professionnels, qu'il s'agisse d'individus ou de groupes, participent de façon active et délibérée.

Ces évolutions, donnent également lieu au développement de pratiques de recherches innovantes, mobilisant les énergies, savoirs et savoir-faire de la société civile aux côtés de la recherche académique. Ces partenariats entre recherche académique et société civile suscitent aujourd'hui largement l'attention des pouvoirs publics et des instances de programmation de la recherche et font l'objet d'analyses à différents niveaux institutionnels (régional, national, européen).

A la faveur de ce mouvement général, l'Université de Lille lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « recherche participative » en partenariat avec la Boutique des Sciences Nord de France². Cet appel est destiné à identifier une communauté scientifique intéressée par une telle démarche de co-production des savoirs et des connaissances et qui pourra être concrétisée par une labellisation des collectifs.

Sans but lucratif, la Boutique des Sciences en Nord de France a pour mission de faciliter l'accès à la recherche pour des structures de la société civile. Elle met en relation les demandeurs qui ont une visée d'intérêt général (collectifs de citoyens, associations, établissements scolaires, conseils de quartier,...), les chercheurs (enseignants-chercheurs, ingénieurs de recherche, doctorants, étudiants) et éventuellement des praticiens (personnels de soutien à la recherche, enseignants, cadre de la fonction publique, ...).

Cet appel poursuit plusieurs objectifs :

- Inviter les collectifs (laboratoires ou équipes de recherche et associations) à exprimer leur intérêt pour la recherche participative et présenter leur projet
- Faire émerger des thématiques en lien avec des enjeux de société, qui pourraient donner lieu à des projets de recherche participative

Le dispositif mis en place pour soutenir ces initiatives s'organise en deux temps :

- Le présent AMI permettra de présélectionner et soutenir les équipes retenues (formation et accompagnement)
- Dans un deuxième temps, deux des projets accompagnés dans le cadre de l'AMI pourront obtenir un financement complémentaire.

Une animation scientifique sera organisée autour des recherches participatives. Les collectifs labellisés auront accès à une formation aux outils de la recherche participative qui se déroulera en 2019. Ils pourront également bénéficier du soutien méthodologique de la Boutique des Sciences. Par conséquent, l'intérêt que trouvera chaque collectif à se voir labelliser sera multiple : reconnaissance institutionnelle des démarches en cours, formation aux outils de recherche participative, soutien méthodologique, appui à la recherche de financement pour poursuivre, consolider ou démultiplier ces démarches ; insertion dans un réseau et partage d'expériences entre partenaires.

En fonction des intérêts manifestés et de l'engagement des collectifs dans des démarches de recherches participatives, cet AMI a vocation à ouvrir à un appel à projet de l'Université de Lille pour soutenir des projets émergents qui pourront se développer au niveau régional, national (CO3 actuellement) et international (SWAFS de H2020).

L'AMI et le soutien aux deux projets mobilisera un montant total de 10 000€.

¹ <http://www.sciences-participatives.com/Rapport>

² <http://www.cue-lillenorddefrance.fr/?q=culture-patrimoine-societe/boutique-des-sciences>

Conditions générales d'éligibilité des candidats

L'appel à manifestation d'intérêt s'adresse à tous les collectifs engagés ou souhaitant s'engager dans la co-production des connaissances et des savoirs pour lesquels la co-construction d'un projet de recherche est prioritaire. Le collectif est composé d'au moins un laboratoire public de recherche rattaché à l'Université de Lille et une organisation issue de la société civile (association, fondation, ou autres structures privées à but non lucratif) et n'émanant pas d'un laboratoire de l'université.

L'AMI est ouvert à toutes les disciplines et les domaines de recherche de l'Université de Lille.

Chaque collectif pourrait se voir labelliser au titre d'une expérience de recherche participative en cours ou en phase de constitution. Dans le cas de projets plus avancés qui nécessitent des moyens dépassant les capacités de l'AMI, les co-financements sont possibles et souhaités.

Soumission des projets

Les équipes doivent compléter le formulaire de candidature joint à l'AMI et le transmettre par voie électronique à la Direction de la valorisation de la recherche de l'Université de Lille, à l'adresse : valo-recherche@univ-lille.fr

Le contenu du dossier à remettre s'articule autour de quatre axes :

- les thématiques à l'étude, le contexte, les enjeux pour la société, l'état de l'art ;
- le pilotage du projet en montrant la complémentarité de l'équipe de recherche et de l'organisation issue de la société civile ; incluant une programmation des activités.
- les finalités du partenariat recherche – société civile (rapprochement institutionnel pour mieux travailler ensemble, accord conjoncturel pour peser dans une controverse, coalition de cause pour l'émergence d'une problématique et son traitement, etc.) ;
- Les solutions et connaissances produites, les impacts sociétaux, les retombées socio-économiques.

Évaluation des démarches

L'évaluation de ces démarches sera conduite par un comité constitué conjointement par des membres du Conseil Scientifique et d'Orientation de la Boutique des Sciences Nord de France, de l'Université de Lille, du CNRS et de la MESHS.

Elle se fera sur la base du dossier de candidature ; elle pourra éventuellement être complétée par un entretien. L'évaluation portera sur :

- Le(s) partenariat(s) pratiqué(s) (et envisagé(s) dans le cadre de collectif déjà constitué) : statuts des différents partenaires, tant de la sphère académique que de la société civile ;
- existence d'une expérience de recherche tant passée qu'en cours
- le contenu des démarches : objectifs (contributions attendues aux axes de recherche de l'Université de Lille, intérêts des membres du collectif à s'y engager), qualité et originalité des recherches conduites (clarté des objectifs et des hypothèses de travail, effort de réflexivité, qualité scientifique et pertinence sociale) ; programmation des travaux.
- enfin, et tout particulièrement, leur caractère coopératif : degré d'explicitation des objectifs poursuivis par les différents partenaires, modalités d'articulation des partenaires pour la construction de la question de recherche, méthodologie employée et partage des tâches auquel elle donne lieu, mode(s) de valorisation envisagé(s)³.

Calendrier

- lancement de l'AMI : début décembre 2018
- dossiers à renvoyer pour le 28 février 2019
- Réunion du comité entre le 4 et le 8 mars 2019 pour la labellisation des équipes retenues
- commission recherche 28 mars 2019
- pour les équipes retenues :

Formation aux outils de la recherche participative : fin mars 2019

Accompagnement des porteurs de projet

Recherche de financements (région, état, ...)

En septembre 2019, une seconde sélection basée sur des critères définis précédemment sera effectuée par le comité afin de financer deux projets pilotes sur la période 2019-2020. Le comité examinera également la possibilité de financer plus de deux projets en fonction de co-financements identifiés.

Les collectifs intéressés par la démarche pourront rencontrer les membres du comité lors d'un séminaire ouvert organisé par la Boutique des Sciences Nord de France début janvier 2019.

³ <http://www.sciences-participatives.com/Charte>